



Mairie du Haillan
Département de la Gironde

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE - SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le mardi 21 novembre à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame La Maire, Andrea KISS. Les convocations individuelles et ordres du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux, le mercredi 15 novembre 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 28

Date de la convocation : le 15 novembre 2023

PRESENTS :

Mesdames, Messieurs : Andrea KISS, Eric FABRE, Philippe ROUZE, Catherine MOREL, Ludovic GUITTON, Hélène PROKOFIEFF, Jean-Michel BOUSQUET, Martine GALES, Daniel DUCLOS, Marie-Pierre MAILLET, Stéphane BOUCHER, Laurent DUPUY-BARTHERE, Carole GUERE, Benoît VERGNE, Anne GOURVENNEC, Gülen SAFAK-BUDAK, Patrick JULIENNE, Béatrice GUELIN-LEBLANC, Michel REULET, Christine ONDARS, Christian TROUILLOUD, Catherine DESENY, Régis LAINEAU, Cécile AJELLO, Eric VENTRE, Erika VASQUEZ, Sophie TANGUY et Aurélie DUFRAIX.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mesdames Monique DARDAUD à Ludovic GUITTON et Cécile MEVEL à Eric FABRE. Messieurs Antoine VERNIER à Patrick JULIENNE, Bruno BOUCHET à Eric VENTRE et Hervé BONNAUD à Sophie TANGUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphane BOUCHER

SECRETAIRE DE SEANCE SUPPLEANT : Jean-Michel BOUSQUET

Délibération n°D2023_11_98

APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_99

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNICATION

Rapporteur : Andréa KISS

Le Conseil prend acte.

Délibération n°D2023_11_100

INONDATIONS EN LIBYE - VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE DESTINÉE AUX POPULATIONS DES VILLES SINISTRÉES VIA LE DISPOSITIF FACECO (FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES) - DÉCISION

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_101

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE BORDEAUX MÉTROPOLE POUR L'ANNÉE 2022 - COMMUNICATION

Rapporteur : Andrea KISS

Le Conseil prend acte.

Délibération n°D2023_11_102

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - AUTORISATION

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_103

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE DE L'ELU LOCAL - AUTORISATION

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_104

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE MERIGNAC ET LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) DES COMMUNES DU HAILLAN ET DE MERIGNAC - AUTORISATION

Rapporteur : Philippe ROUZE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_105

ACQUISITION DES PARCELLES AW 71, AW 79, AW 90, AW 164 ET AW 171 AUPRES DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE (ASL) COMMUNE AUX LOTISSEMENTS DE TANAYS ET DE BEAUPRE - AUTORISATION

Rapporteur : Ludovic GUITTON

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_106

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN ET ACQUISITION AUPRES DE LA SAFER DES PARCELLES AA 186 ET AA 26 - AUTORISATION

Rapporteur : Ludovic GUITTON

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_107

CONVENTION DE SOUTIEN « COMMUNES ET GROUPEMENTS COMMUNAUX » POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS AVEC L'ECO-ORGANISME CITEO - AUTORISATION

Rapporteur : Ludovic GUITTON

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_108

BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

-ABSTENTIONS : 6 **Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
Aurélié DUFRAIX, Sophie TANGUY et Hervé BONNAUD
(Le Haillan réuni) ;
Erika VASQUEZ.**

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_11_109

BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS A CARACTERE CULTUREL - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 28

-ABSTENTIONS : 5 **Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan) ;
Aurélié DUFRAIX, Sophie TANGUY et Hervé BONNAUD
(Le Haillan réuni).**

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_11_110

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - EXERCICE 2024

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Le Conseil prend acte

Délibération n°D2023_11_111

REVALORISATION DES TARIFS DU CIMETIERE AU 1^{ER} JANVIER 2024 - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_112

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CULTURE HORS LIMITES - APPROBATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_113

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CULTURES DU CŒUR GIRONDE - APPROBATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_114

REGLEMENT DE PARTICIPATION AU CONCOURS D'ECRITURE « BREF » - EDITION 2024 - APPROBATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_115

LUBI - TARIFICATION DES TRAVAUX D'IMPRESSIONS ET DE PHOTOCOPIES - APPROBATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

-ABSTENTION : 1 Erika VASQUEZ

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_11_116

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE COMITE DU JUMELAGE LE HAILLAN/KALAMBAKA - AUTORISATION

Rapporteur : Stéphane BOUCHER

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_117

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES DEUX CRECHES COLLECTIVES -
AUTORISATION**

Rapporteur : Anne GOURVENNEC

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_11_118

**REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT - TRANSFORMATION DE LA CRECHE FAMILIALE EN PETITE
CRECHE FAMILIALE - APPROBATION**

Rapporteur : Anne GOURVENNEC

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

-CONTRE : 3

-ABSTENTIONS : 3

Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan)

Aurélié DUFRAIX, Sophie TANGUY et Hervé BONNAUD
(Le Haillan réuni)

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_11_119

**COMMISSION DE VIOGRAPHIE - DENOMINATION D'ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE DU
HAILLAN - AUTORISATION**

Rapporteur : Béatrice GUELIN-LEBLANC

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 30

-ABSTENTIONS : 3

**Aurélie DUFRAIX, Sophie TANGUY et Hervé BONNAUD
(Le Haillan réuni)**

La délibération est adoptée.